

JE COMMENÇAIS l'édito de mars 2022 en disant que l'hiver (enfin un vrai !) s'en allait. Malgré ses chutes de neige hivernales, nous avons connu un été difficile pour les réserves d'eau. Que dire cette année ? Peu de précipitations depuis longtemps. Vous l'avez compris, le dossier principal qui nous anime est le dossier de l'eau. Il nous faut réfléchir à développer la ressource, les captages. Il nous faut travailler à la sécurisation du réseau en faisant de l'interconnexion avec les communes voisines et en continuant la recherche de fuites. ET nous devons poursuivre nos actions de rénovation du réseau. Parallèlement, chacun d'entre nous doit réfléchir à son usage de l'eau au quotidien pour en avoir le juste usage et chasser le gaspillage. Nous sommes en partenariat avec les autres communes, la Communauté de communes, la Commission locale de l'eau et le Département pour avancer tous ensemble et de façon efficiente face à cette urgence.

Dans l'actualité du moment, nous avons un protocole d'accord avec les anciens gérants du camping qui porte sur le montant de l'indemnisation, le montant des acquisitions qui entrent dans le patrimoine de la commune et

les modalités de transmission de l'équipement prêt à fonctionner. À ce jour, nous avons plusieurs porteurs de projet qui ont déposé un dossier. Nous pourrions déterminer rapidement le prochain gérant pour une ouverture habituelle le 1^{er} mai. Nous lançons également la publicité pour déterminer un nouveau gérant pour l'auberge.

Nous sommes en construction du budget 2023 pour un vote fin mars. Vous trouverez tous les détails dans le prochain numéro du TUM.

Il y a un an, la Russie attaquait l'Ukraine avec les conséquences que vous connaissez. Un fort élan citoyen nous a permis d'aider les Ukrainiens. Actuellement, six ukrainiens vivent à Mens. Nous avons aussi le CART qui accueille des réfugiés depuis plusieurs années. Il nous paraît important de réfléchir collectivement à cet accueil à Mens et dans le Trièves. Il va y avoir au mois de juillet toute une semaine festive et culturelle sur les cultures d'ailleurs avec des soirées-débats sur les migrations et l'accueil. Nous travaillons également avec la Communauté de communes sur une réflexion du Trièves *territoire accueillant*.



- 02 INFOS MUNICIPALES
- 08 VIE DU VILLAGE
- 10 COIN DES ASSOCIATIONS
- 14 EXPRESSION DE LA MINORITÉ
- 15 POÉSIE
- 16 ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT



*en Bref!***QUELQUES-UNES DES ACTIONS DES COMMISSIONS ET DES ÉLU.ES****ASSOCIATIONS – ANIMATION – CULTURE**

– Charte d'occupation de la Place de la Halle : préparation d'une réunion prévue avec les associations, commerçants et riverains pour l'élaborer conjointement.

ÉCONOMIE – AGRICULTURE – TOURISME – FORÊT

– Lancement de la publicité pour la gérance du camping.

– Réunion du groupe de travail « parcours patrimonial », poursuite de l'écriture des textes pour les panneaux du parcours.

– Rdv avec Béatrice Ailloud (responsable patrimoine au Département de l'Isère) pour une présentation du dossier du parcours patrimonial et des promenades. Présentation du dossier prévue à la commission départementale du 2 mars.

TRAVAUX – VOIRIE – EAU – ÉNERGIE

– Intervention de l'entreprise CITÉOS dans les hameaux afin d'installer les horloges pour l'extinction de l'éclairage public.

– Maintenance de l'éclairage public par l'entreprise CUTIVET.

– Visite nocturne des installations d'éclairage public avec l'entreprise Athéna Lum pour faire une évaluation technique des luminaires en place.

URBANISME – MOBILITÉS

– Réunion en visioconférence sur l'appel à manifestation d'intérêt pour l'habitat inclusif, « bien vieillir », avec la Direction départementale des territoires (DDT).

GENTIANE VERNAY**OFFRE D'EMPLOI :****AGENT TECHNIQUE POLYVALENT / EMPLOI SAISONNIER de JUIN à SEPTEMBRE 2023**

**LA MAIRIE DE MENS CHERCHE UN AGENT TECHNIQUE POLYVALENT
À RAISON DE 35 HEURES HEBDOMADAIRES.**

LES PRINCIPALES MISSIONS :

- Entretien et nettoyage des espaces publics et des espaces verts.
- Entretien de la voirie.
- Préparation des manifestations (barrières, tables, chaises, ...).
- Nettoyage du marché le samedi (par roulement avec l'équipe).
- Gestion, entretien et nettoyage du matériel, de l'outillage et des véhicules.
- Petit entretien des bâtiments.
- Soutien possible à la maintenance technique de la piscine, en lien avec le référent piscine.

Connaissances techniques polyvalentes (bâtiments, voirie, réseaux, espaces verts,...)**Permis B exigé****Rémunération : poste catégorie C**

DEPOT DES CANDIDATURES : Date limite 30 avril 2023

– Lettre de motivation et CV à adresser à Monsieur le Maire, mairie de Mens, 10 place de la Mairie, 38710 MENS.

– Contact : dgs@mens.fr

7

Phase opérationnelle et début des premières actions



TIERS-LIEU :

La permanence du 15 février a permis à une quinzaine d'habitants de mieux comprendre les enjeux du projet d'installation d'un tiers-lieu à Mens. Le projet progresse selon le planning annoncé, et nous sommes passés à une phase plus opérationnelle : la faisabilité technique, administrative et financière pourra être présentée à la fin de l'été.

Les travaux de connexion à une fibre dédiée vont commencer ! Cette connexion internet permettant d'avoir accès à un réseau sécurisé et garanti permettra l'ouverture de l'espace de co-working expérimental, au rez-de-chaussée de l'ancienne Trésorerie Publique, d'ici la fin du printemps.

HABITAT :

Dès cet été, la convention OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un volet Rénovation Urbaine) sera rattachée par avenant à la convention ORT (Opération de Revitalisation Territoriale) signée en décembre 2022. Un prestataire qui aura en charge d'animer et de suivre le dispositif sera ensuite désigné et les premiers propriétaires occupants ou bailleurs éligibles pourront commencer à être accompagnés dès cette fin d'année.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'ensemble du projet de revitalisation territoriale ? Venez participer à la Permanence mensuelle *Petites Villes de Demain* : Mercredi 15 mars & Mercredi 12 avril, de 16h à 18h en mairie.

AMANDINE BOUTTIN-DELUS



POUR RAPPEL, LE DOCUMENT D'OPÉRATION DE REVITALISATION TERRITORIALE DANS LEQUEL VOUS RETROUVEREZ L'ENSEMBLE DE LA PROGRAMMATION *PETITES VILLES DE DEMAIN*, EST ACCESSIBLE EN CONSULTATION.



CE QU'IL S'EST PASSÉ EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE CES 3 DERNIERS MOIS...

» **Présentation de l'évolution du SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale) dans le contexte de la loi Climat et Résilience et du Zéro Artificialisation Nette.

» **Conventions pluriannuelles pour la mise en œuvre de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.**

» **Convention avec DIGI 38 pour développer le logement intergénérationnel dans le Trièves.**

» **Une convention cadre *Petites villes de Demain* valant Opération de Revitalisation de territoire pour la Commune de Mens a été conclue pour une durée de 5ans.**

En voici les axes thématiques :

- Accompagner la réhabilitation du bâti.
- Favoriser l'animation et la vie locale et un développement économique et commercial équilibré.
- Valoriser les patrimoines et les espaces publics.
- Améliorer les conditions de mobilité.
- Avec comme axe transversal : favoriser la transition écologique et la résilience.

» **La CCT a renouvelé la demande de subvention avec le Département pour accompagner les allocataires du RSA dans leur recherche d'emploi.**

» **La candidature de la CCT au programme LEADER Terres de Dauphiné (2023-2027) a été adoptée à la majorité.**

Elle serait portée par le syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors. Ce programme destiné au développement des zones rurales s'articule autour de différents axes :

- Développer une économie de proximité préservant les ressources.
- Développer équipements et services de proximité pour faciliter l'échange et la vie locale.
- Favoriser un écotourisme 4 saisons accessible à tous les publics.

» **Une convention de partenariat avec l'association Les 400 coups et la mairie du Percy a été signée à l'unanimité.** Elle permet la continuité d'un accueil de loisirs l'été lors de la fermeture du Service Enfance Jeunesse.

» **Une demande de subventions a été votée pour l'accompagnement renforcé des personnes privées durablement d'emploi.**

Quelques actions : Permanences, mailings, entretiens, ateliers, formations à l'embauche, etc.

» **Tour de l'Obiou :** demande de subvention pour la sécurisation du sentier de la Casse Varnage : Reprise par piochage manuel et pose de rondins de mélèze pour soutenir l'assise du sentier.

CCAS

Vous êtes en difficulté financière et souhaitez faire appel au CCAS (Centre Communal d'Action Social) pour :

- Une aide au paiement d'une facture (sous réserve que vous ayez fait des démarches et fassiez valoir vos droits en sollicitant les organismes compétents en priorité),
- Une aide à la mobilité (Citiz) : aides exceptionnelles pour se rendre à un rendez-vous médical, recherche d'emploi, démarches administratives ou juridiques,
- Autre demande d'urgence,

Vous pouvez contacter la mairie par mail :

secretariat@mens.fr, à l'attention du CCAS, ou par téléphone au 04 76 34 61 21, votre demande sera étudiée en commission.



FLORENCE LORENZI

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE RIVERAIN D'UN COURS D'EAU !

EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE RIVERAIN D'UN COURS D'EAU, VOUS BÉNÉFICIEZ DE DROITS
MAIS AUSSI DE DEVOIRS.

PARMI VOS DROITS ET DEVOIRS ?

Dans les limites de la réglementation en vigueur.

Vos DROITS...

- Droit de pêche, sous réserve de s'acquitter d'une carte de pêche.
- Droit de propriété.

...ET VOS DEVOIRS

- Assurer l'entretien de la végétation des berges.
- Assurer le libre écoulement des eaux.
- Respecter les servitudes de passage.
- Préserver la faune et la flore.

CONTACTS

BRICE NOIROT : 06 63 33 62 48

brice.noirotd@symbhi.fr

NELLY MAAMIR : 06 67 69 54 76

nelly.maamir@symbhi.fr

SÉBASTIEN BESSON : 06 58 39 28 01

sebastien.besson@symbhi.fr

JEAN-FRANÇOIS GOMEZ (pôle ouvrage) :
06 07 96 82 62

jean-francois.gomez@symbhi.fr

QUAND INTERVENIR ?

➔ **Octobre à mars** : période de repos végétatif et hors période de nidification des oiseaux pour l'entretien de la végétation des berges.

➔ **1^{er} mai au 30 septembre** : hors période de fraie (reproduction des poissons) pour l'intervention dans le lit du cours d'eau.

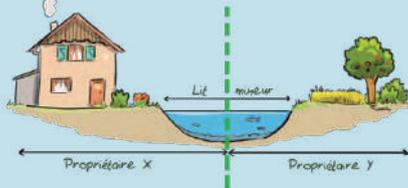
Avant d'engager des travaux, renseignez-vous également sur d'éventuelles contraintes réglementaires : Espaces Boisés Classés (EBC), zones de frayères, Arrêté de Protection de Biotope, etc. La collectivité compétente peut se substituer à vous, seulement en cas d'urgence ou d'intérêt général,

Votre berge est envahie par des espèces exotiques envahissantes ? Le guide sur les plantes invasives de l'Isère vous permettra de bien les identifier et d'avoir des solutions pour limiter leur propagation, voire, les éradiquer.

Jusqu'où êtes-vous propriétaire ?

Si vous êtes propriétaire d'un terrain au bord d'un cours d'eau, vous êtes propriétaire de sa berge et de la moitié du lit de celui-ci (cf. article L215-2 du Code de l'Environnement). Vous êtes ainsi en charge de l'entretien et de toute opération qui aurait lieu sur votre parcelle.

Les articles L215-1 à L215-6 du Code de l'Environnement déterminent les différents droits des propriétaires riverains.



A l'exception de l'entretien courant, certains travaux nécessitent un accord préalable des services de la police de l'eau (DDT).
Plus d'info sur : www.isere.gouv.fr

Pour une rivière en bonne santé il n'est pas autorisé de...

- ...désheber chimiquement près du cours d'eau
- ...déverser dans le sol ou dans les eaux des substances de nature à polluer
- ...introduire des espèces nuisibles (tortue de Floride, poisson rouge...)



...déposer des déchets sur les berges. Ils pourraient être entraînés par le courant ou les ruissellements et ainsi polluer ou perturber l'écoulement des eaux en accentuant l'impact des crues

...remblayer les berges

...entreposer des matériaux, déchets inertes, déchets verts et fumier en bordure de cours d'eau

...détériorer ou déplacer des ouvrages de protection

...obstruer ou porter atteinte aux systèmes d'évacuation et de traitement des eaux

Quelques conseils pour vous aider à entretenir la végétation en bordure de cours d'eau

Supprimez les embâcles qui bloquent l'écoulement des eaux et qui créent une érosion des berges.

Privilégiez les espèces locales et évitez les résineux, les peupliers et espèces exotiques envahissantes (renouées asiatiques).

Abattez uniquement les arbres qui présentent des signes d'instabilité ou qui risquent de tomber dans le cours d'eau et de bloquer ainsi son écoulement.

Adaptez le débroussaillage pour ne pas perturber l'écoulement des eaux et préserver la biodiversité.

Maintenez les petits embâcles qui constituent des caches pour la faune.

Conservez les souches en place, tant qu'elles ne constituent pas un obstacle à l'écoulement.

Alterniez l'intensité de l'élagage pour diversifier les zones d'ombre et de lumière. Évitez les coupes à blanc.

Favorisez une végétation de taille et d'âge variés.

Élaguez les branches gênantes ou menaçant de tomber.

Le bois coupé appartient au propriétaire. Il doit être évacué en dehors du lit du cours d'eau pour ne pas créer de barrages et générer des débordements.



Pour aller plus loin : www.isere.gouv.fr/content/download/40055/285154/file/guide%20entretien_cours%20eau_V4.pdf

LA DIAGONALE DU LIVRE

La Diagonale du livre est un nouveau cycle de rencontres à Mens autour de livres, co-organisé par la librairie La Palpitante et le réseau des bibliothèques de la Communauté de communes du Trièves.

Chaque mois, le Musée du Trièves accueille un événement original avec auteurs, actrices, et divers invité.es.

Lectures, ateliers, dégustations, spectacles... un éventail infini de propositions pour tous les publics !

CUISINER LE LIBAN ICI ET LÀ !

➔ **Vendredi 3 mars, de 18h00 à 20h00, au musée du Trièves :** *Rencontre Mezzé & atelier cuisine*, préparés par Claire Bastier & Amjad le Saj Mazbough, cuisinier libanais. D'après les recettes issues des 2 livres « *Le tahini : 10 façons de les préparer* », et « *Le sumac : 10 façons de les préparer* », de Claire Bastier, Éditions de l'Épure.

Repas à prix libre

➔ **Samedi 4 mars, de 9h30 à 13h00, dans Mens :** Petit déj' libanais, entre le Marché (Saj), la Palpitante (café) et la Médiathèque de Mens (pâtisseries) avec Claire Bastier, Amjad Mazbough et le Café Yeah !

ET ENCORE :

Montagnes, Poètes, Oiseaux

➔ **Samedi 25 mars**, de 17h00 à 19h00, au musée du Trièves. Avec la participation de Jean-Pierre Chambon, Emmanuel Merle et Hervé Bienfait, poètes et MAD, (Quesaco) plasticien, autour de leurs œuvres.

« LES RENDEZ-VOUS DES BIBLIOTHÈQUES DU TRIÈVES »

- ➔ Zen avec le net, mercredi 8 mars, de 14h00 à 16h00, au Percy
- ➔ Play talk read, mercredi 15 mars à 16h00, à la bibliothèque de Clelles
- ➔ Venez jouer en anglais, samedi 25 mars à 9h00, à la bibliothèque du Percy
- ➔ Remise à niveau du code de la route, mardi 28 mars de 14h00 à 16h00, à la médiathèque du Percy (inscription indispensable à Mixages, 04 76 34 27 02))

La Diagonale du Livre
BIBLIOTHÈQUES LIBRAIRIE

#02 : CUISINER LE LIBAN ICI & LÀ !

★ **VENDREDI 3 MARS**
Soirée **Le Tahini & le Sumac**
10 façons de les préparer
de Claire Bastier, éd. de l'Épure
Rencontre Mezzé & atelier cuisine
préparés par Claire Bastier & Amjad "le Saj" Mazbough, cuisinier libanais
Repas à prix libre
MUSÉE DU TRIÈVES, MENS
-----> 18H00 >> 21H00

★ **SAMEDI 4 MARS**
Petit déj' libanais
entre le marché (Saj), la librairie (café)
et la bibliothèque (pâtisseries)
avec Claire Bastier, Amjad Mazbough et le Café Yeah !

Une fois par mois une proposition autour du livre :
rencontre, atelier, spectacle, lecture, concert
ou tout autre chose !

Co-organisée par le réseau de lecture publique de la communauté de communes du Trièves & la librairie La Palpitante
* d'infos : www.lapalpitante.fr/ / www.cc-trieves.fr
04 86 85 25 08

Trièves #03: 25 MARS - POÉSIE



PARTAGE-APÉRO-LECTURE

Mercredi 8 mars à 18h00 / Bibliothèque de Mens :

Se détendre, s'émouvoir, comprendre, apprendre, frissonner, découvrir, voyager... A chacun ses raisons de prendre un livre !!

Lecteurs occasionnels, gourmands ou boulimiques, venez partager vos dernières lectures, vos coups de cœur pour un roman, une BD, un album jeunesse...

Et pour les timides, aucun oral obligatoire ! Venez simplement glaner quelques idées de lecture dans une ambiance conviviale !

Ouvert à tous

Renseignements: 04 76 34 60 13



MIXAGES
ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

L'ÉCOLE 1,2,3 SOLEIL,
TEMPS D'PARENTS ET MIXAGES
PROPOSENT

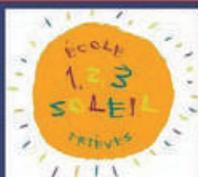


LE CARNAVAL

THÈME OPTIONNEL : LES ANIMAUX DES AIRS

MERCREDI 22 MARS 2023

15H : DÉPART DE MIXAGES POUR LA DÉAMBULATION
16H : GOÛTER PARTAGÉ JARDIN DE MIXAGES



musique et bonne humeur
BIENVENUE À TOUTES ET TOUS !
Infos à Mixages : 04 76 34 27 02



153 rue Docteur Senebier - 04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr - www.cc-trieves.fr

LOTO

Le club *Bel Âge* et *Cueille la vie* vous invitent à un loto, jeudi 16 mars 2023 à partir de 13 h 30, espace culturel, place de la Mairie à Mens.
Ouvert à tous / Nombreux lots !



TROUBLES PSYCHIQUES : AIDER A COMPRENDRE ET APPRENDRE À ACCOMPAGNER

samedi 25 mars
de 9h à 17h
à l'espace culturel de Mens
Organisé par l'UNAFAM
Formation gratuite
mais inscription obligatoire :
38@unafam.org



« LE JOUR J DE MADEMOISELLE B »

Texte Gabriel F.
Librement inspiré du roman graphique de Marco Michelangelo

Tenue de soirée et talons hauts, rouge à lèvres vif et chevelure de sirène, Mademoiselle B. est une célèbre actrice qui, après dix ans d'absence, remonte sur scène pour ses adieux au public. Mais le soir de la première, elle se retrouve face à sa plus grande peur...

Vendredi 7 Avril à 20h à **la salle des Sagnes** spectacles hors les murs de la MC2 (Maison de la Culture de Grenoble).



2023 - ELABORATION DU NOUVEAU PROJET SOCIAL DE MIXAGES !

UN PROJET SOCIAL, MAIS QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce projet est une feuille de route qui guide, pour 4 ans (2024-2028), les actions prioritaires qui sont développées dans les équipements sociaux. Il permet d'aller à la rencontre des habitants et des habitantes et de faire remonter les besoins d'un territoire. L'année dernière pour le Granjou, et cette année pour Mixages, voilà l'occasion de faire le bilan des actions réalisées ces 4 dernières années, tout en préparant les prochaines avec la volonté de construire ensemble un territoire solidaire et vivant. Ce travail de réflexion est conduit par l'équipe de Mixages et un groupe d'habitants et d'habitantes qui souhaitent entendre les besoins et les préoccupations qui pourront orienter les axes prioritaires... Des rencontres, des débats, des outils et des méthodes participatives sont proposées et ouvertes à toutes et tous. N'hésitez pas à rejoindre l'aventure ! Plus d'informations à Mixages si vous le souhaitez : accueil.mixages@cdctrieves.fr ou 04 76 34 27 02.

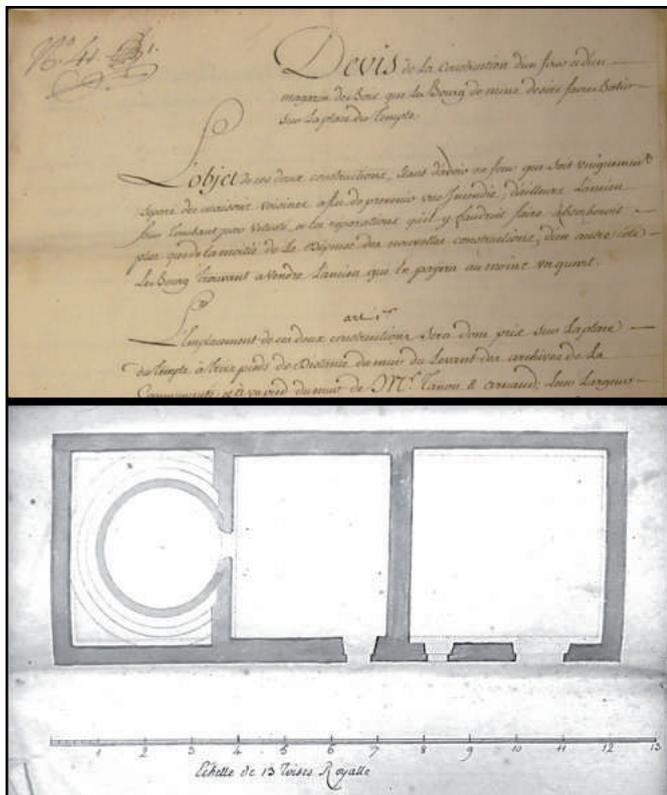


LA LONGUE HISTOIRE DU FOUR BANAL

Le four comme le moulin, deux alliés indissociables pour produire l'aliment essentiel qu'était le pain, ont été très tôt réglementés.

La première mention d'un four banal à Mens date de 1316. Le Dauphin Jean II alberge aux consuls de Mens, un four contre 22 livres de bons viennois ???. L'utilisation du four devait respecter des règles sévères : l'allumage ne devait se faire que le jour levé et il devait être éteint avant la nuit. De plus, les cendres et les braises devaient être transportées en un lieu sûr et suffisamment éloigné.

Périodiquement il y a eu nécessité de reconstruire le four, par exemple en 1771.



Devis et plan du four de 1771

À la Révolution, avec l'abolition des privilèges, le treizain, les lods, et les autres impôts liés au commerce, la boucherie, et le four banal, que les Dauphins avaient accordés, entrèrent dans le champ des droits rachetables par la Communauté. Le four, devenu communal, continua donc de produire le pain pour toute la population avec un petit four à côté.

En avril 1831, il est question d'un four à cuire le pain privé nouvellement construit par Garnier et Marié¹.

1. Marié, futur maire de Mens

2. le *fournier*, c'est celui, qui fait fonctionner le four

C'est en même temps que le conseil publie le cahier des charges d'affermage du four banal :

- les aides du fournier² devront être agréés par le maire.
- la dimension des pelles sera de *grandeur convenable* suivant l'usage,
- le montant des droits de fournage sera fonction de chaque type de pain, y compris pour les gâteaux et les pognes,
- un registre paraphé par le maire établira les commandes pour cuire avec le nom du demandeur en précisant leur nature,
- les pains cuits seront rangés dans l'ordre correspondant à celui des commandes,
- le fermier devra avertir à domicile lorsque le pain blanc sera cuit et avertira par criée seulement pour le pain bis,
- les boulangers pourront cuire dans le petit four au même prix que dans le grand,
- des mesures de protection contre les incendies seront prises pour le stockage du bois et l'évacuation des braises.

En 1838, plusieurs habitants, utilisant auparavant le petit four, accolé au grand four communal, pour leur propre usage, construisent un four dans leurs habitations et cuisent un pain pour eux-mêmes, et pour vendre aux habitants. L'avenir du four communal devient incertain.

En 1862, le conseil se résout à reconstruire la maison commune. Le choix se porte sur les bâtiments existants Place du four, avec démolition de celui-ci. Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

Il n'y a plus de four, maintenant une **Mairie**...

Les jours de cuisson, imaginons la foule de ceux et celles qui venaient avec leur pain à cuire, leur pogne etc.. puis revenaient les prendre après cuisson, et leurs échanges de nouvelles et bavardages...

Références

AM Mens registre délibérations 1818-1831

AM Mens 1856-1871

Mémoire d'Obiou 2022 (Bernard Coquet)

MES PRINTEMPS DE PRAGUE



L'association Hôtel Europa et le Musée du Trièves vous convient à la lecture théâtralisée : « Mes printemps de Prague »

**Vendredi 24 mars à 18h
au Musée du Trièves. Entrée libre.**

Adaptation : Michal Laznovsky. Avec Frederika Smetana, Bruno La Brasca et Philippe Vincenot. D'après le récit de Heda Margolius Kovály (Prague 1919-2010).

Auteure et traductrice Tchécoslovaque, Heda Margolius Kovály publie au Canada en 1986 un récit autobiographique « Na vlastní kuzi » (De première main). Ce n'est qu'en 1992 que le livre paraît à Prague.

Le cœur de son récit, et de notre spectacle, ce sont les événements de l'année 1952 : l'arrestation, le procès, la condamnation et l'exécution de son mari, Rudolf Margolius, alors vice-ministre du commerce extérieur, aux côtés de treize autres dignitaires du Parti Communiste et du gouvernement, accusés de trahison et de complot contre l'Etat. Au terme d'un simulacre de procès piloté par Staline, onze d'entre eux sont condamnés à mort, trois autres à la prison à perpétuité. Parmi eux, Artur London, l'auteur de « L'aveu », dont l'adaptation filmique de Costa-Gavras fera connaître au grand public l'histoire des procès de Prague.

La « petite histoire » d'une femme rejoint la grande histoire d'une manière tragique et spectaculaire.

Au regard de la situation présente, il s'agit aussi de mettre en perspective le rôle prépondérant joué par la Russie et ses régimes successifs dans les pays d'Europe Centrale. Le spectacle sera suivi d'une discussion.

Informations : contact@hoteleuropa.fr

06 89 20 86 17.



ASSOCIATION POUCES VERTES

L'assemblée générale des Pouces Vertes aura lieu le samedi 25 Mars à l'Espace culturel à partir de 10h30 , le Troc de Graines se tiendra sur la place de la Mairie pendant le marché.

Nous vous attendons nombreux-ses pour faire le bilan de l'année écoulée et échanger sur notre activité de 2023. Par avance merci de votre présence et votre soutien .

L'ÉQUIPE DES POUCES VERTES

ASSOCIATION ROCHASSAC

L'association Rochassac tiendra son Assemblée Générale le vendredi 31 mars 2023.

Rendez-vous à l'Espace culturel de Mens, à 20 h. Au programme bilan moral, bilan financier, et projets divers.



BROCANTE À MENS

BROCANTE DU 7 MAI ORGANISÉE PAR RABOT COPEAU

Vous voulez faire la Brocante *autour du bois* - troc machines et vide grenier du 07 Mai 2023 à MENS de 9h à 17h

Inscription et réservation (3 €/le mètre) avant le 30 Avril : par mail : brocantecopo@gmail.com et /ou au bar CONAN et GAUFFRETTE les jeudis/vendredis/samedis de 18h à 21h.

BRADERIE D'HIVER À LA FRIPERIE À MENS

Samedi 4 mars
De 9h00 à 17h00

Temps d'Parents

Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

PROGRAMME MARS 2023

LE MERCREDI DE 9H30 À 11H30
À MIXAGES ET À LA MÉDIATHÈQUE DE MENS CE MOIS-CI

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux.

- ◆ **MERCREDI 1^{er} Chouette... des livres ! A la médiathèque de Mens** : exploration libre à partir de 10h suivie d'une lecture par Alexia
- ◆ **MERCREDI 8 à Mixages, temps de jeux et d'échanges et troc de jeux, jouets et fringues** – Accueil jusque 11h30, arrivée libre à partir de 9h30
- ◆ **MERCREDI 15 à Mixages, Patouilles et gribouilles** : un atelier créatif animé par des parents bénévoles de l'association – Accueil jusque 11h30, arrivée libre à partir de 9h30
- ◆ **MERCREDI 22 et 29 à Mixages, temps de jeux et d'échanges pour les plus grands** (Accueil jusque 11h30, arrivée libre à partir de 9h30) et **atelier massage pour les bébés de 3 mois au déplacement, animé par Claire Gonzales, masseuse** (accueil à partir de 9h30 et atelier de 10h à 11h, réservation obligatoire)

Contact : tdparents@laposte.net / 07 56 13 64 34

LE 15 MARS DE 10H À 12H : CIEL, MON GLACIER !

CHAPITRE 3/6

« MON GLACIER BIEN AU FROID SOUS LA NEIGE »

Troisième rencontre du cycle d'animations autour de la glaciologie et du climat.

Après l'exploration de la neige et des glaciers lors des ateliers précédents, Névé vous propose d'explorer les liens entre la neige et le climat. Que se passerait-il pour notre planète si la neige était noire ? ou rose ?!

Comme chaque mois, l'atelier est pensé pour les adultes et pour les jeunes, tout le monde y trouve son compte.

À partir de 7-8 ans.

Date de la séance suivante :
26 avril, en salle.

Modalités d'inscriptions

5€/pers/atelier, 15 personnes.
maximum par atelier

Si possible, inscriptions jusqu'au lundi soir (avant l'atelier), par email contact@neveasso.fr ou au 07 61 66 71 26





MIXAGES
ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

AGENDA MIXAGES

MARS 2023

lundi 6

LE REPAS D'ISABELLE

Venez cuisiner à Mixages dès 10h ou juste pour déjeuner.

mercredi 22

CARNAVAL

"les animaux des airs"

de 15h à 18h à Mens

L'école 1,2,3 Soleil et Temps d'parents organisent avec Mixages **le carnaval à Mens.**

Déambulation et goûter partagé dans le jardin de Mixages. **Bienvenue à toutes et tous !**

jeudi 30

FABRIQUE OPÉRA

Turandot de Puccini

Venez assister à **la générale** au Summum de Grenoble ! **Billets offerts.** À partir de 12 ans. Infos et inscription indispensable à Mixages : 04 76 34 27 02.

mercredi 8

ZEN AVEC LE NET

de 14h à 16h au PERCY

Le bus numérique vous attend devant la médiathèque. Des ateliers pour mieux comprendre **ce que je publie ou pas**, les âges et les symboles, la robotique, etc, etc... GRATUIT.

**mardi 21, 28 mars
et 4 avril**

REMISE À NIVEAU CODE DE LA ROUTE

de 14h à 16h au Percy

L'association C.A.F.E.S. de la Mure propose, au Percy, **un cycle de 3 ateliers de remise à niveau de la sécurité routière.**

Infos et inscription à Mixages :
04 76 34 27 02

CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE À 18H30 :



DIMANCHE 12 MARS 2

FILMS :

**À 14H : « LA BRÈCHE »
1H40**

DE TRISTAN DELUS

Film tourné dans le Trièves avec
des triévois

En présence du réalisateur



Trièves RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

BIBLIOTHÈQUE DE MENS

HORAIRES D'OUVERTURE

- LUNDI > 16h-19h
- MERCREDI > 9h-12h30 / 14h-18h
- JEUDI > 16h-19h
- SAMEDI > 9h-12h30

Tél. : 04 76 34 60 13
mediatheque.mens@cdctrieves.fr
www.cc-trieves.fr



**À 18H30 : « ASTÉRIX ET OBÉLIX :
L'EMPIRE DU MILIEU » 1H51**

DE GUILLAUME CANET

**AVEC GUILLAUME CANET, GILLES LELLOUCHE,
VINCENT CASSEL**

Nous sommes en 50 avant J.C. L'Impératrice de Chine est emprisonnée suite à un coup d'état fomenté par Deng Tsin Quin, un prince félon. Aidée par Grandemaïs, le marchand phénicien, et par sa fidèle guerrière Tat Han, la princesse Fu Yi, fille unique de l'impératrice, s'enfuit en Gaule pour demander de l'aide aux deux valeureux guerriers Astérix et Obélix, dotés d'une force surhumaine grâce à leur potion magique.



Nos deux inséparables Gaulois acceptent bien sûr de venir en aide à la Princesse pour sauver sa mère et libérer son pays.

Et les voici tous en route pour une grande aventure vers la Chine.

Mais César et sa puissante armée, toujours en soif de conquêtes, ont eux aussi pris la direction de l'Empire du Milieu...

DIMANCHE 26 MARS :

**"THE FABELMANS", 2H31 DE STEVEN SPIELBERG EN
VERSION ORIGINALE SOUS-TITRÉE.**

Portrait profondément intime d'une enfance américaine au XX^e siècle, The Fabelmans de Steven Spielberg nous plonge dans l'histoire familiale du cinéaste qui a façonné sa vie personnelle et professionnelle. À partir du récit initiatique d'un jeune homme solitaire qui aspire à réaliser ses rêves, le film explore les relations amoureuses, l'ambition artistique, le sacrifice et les moments de lucidité qui nous permettent d'avoir un regard sincère et tendre sur nous-mêmes et nos parents.

Organisé par *Prochaine Sortie*
et *l'Écran Vagabond*
du Trièves

Plein tarif : 4,50€ / Tarif ré-
duit (enfant et abonnement) :
3,50€

Abonnement : 7€

prochainesortie.mens@gmail.com

06 23 77 25 18

Pour tout renseignement, consulter l'affichage et le site www.ecranvagabond.com

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

L'argent des mensois détourné de l'intérêt général

Lors du conseil municipal du 24 janvier 2023, nous avons apporté un vote favorable à plusieurs délibérations : l'adhésion à l'association départementale « sur les pas de Huguenots », structure qui contribue à l'attractivité touristique du Trièves et à sa notoriété en s'appuyant sur l'histoire du territoire ; le recrutement de personnels saisonniers pour la piscine et les services techniques conforme aux années antérieures ; les demandes de financements concernant des travaux dans le bâtiment de la Cure et un équipement pour permettre des réunions en visio conférence dans les locaux de la mairie; les décisions modificatives concernant le budget de l'eau et assainissement ainsi que le budget général.

Concernant la délibération relative au montant d'une redevance d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) pour le camping, nous nous sommes opposés à cette délibération en votant contre et nous tenons à rappeler ci-dessous notre position, informer et répondre à toutes les questions que se posent les Mensois en toute transparence.

Lors du conseil municipal du 20 septembre 2022, nous avons exprimé clairement notre opposition à la délibération mettant fin au bail commercial entre la SARL BL loisirs et la commune pour la gestion du camping. Nous rappelons que la commune de Mens, auparavant gestionnaire du camping, a fait le choix en 2003 de créer un fonds de commerce pour le céder à une personne privée en vue de redynamiser cet équipement et d'en assurer le développement. En 2017, la SARL BL loisirs a racheté le fonds de commerce au précédent gestionnaire pour un montant de 600 000 €. Les gérants actuels assurent avec soin le fonctionnement et l'entretien du camping, ils développent la clientèle, ils réalisent des nouveaux investissements et payent 18000 € par an à la commune incluant le loyer et une redevance campeurs pour la piscine.

S'agissant du conseil municipal du 24 janvier 2023, nous nous sommes étonnés que le devenir du camping ait été inscrit en question diverses. D'une part, ceci est incohérent car le vote de la délibération précède la discussion sur l'avenir du camping. D'autre part, ceci est surtout inquiétant compte tenu de l'enjeu que représente le camping et l'évolution de son statut pour la commune.

C'est cette inquiétude et l'ampleur des enjeux qui fondent notre opposition et nous tenons à le rappeler :

Tout d'abord, si la SARL BL Loisir a fait l'acquisition du fonds de commerce à hauteur de 600.000 €, aucune indemnisation n'a été prévue, ce qui ne peut que conduire à des procédures contentieuses longues et coûteuses sans parler de la dimension humaine d'une telle attitude.

Ensuite, la délibération proposée indique un montant de redevance mais ne porte à notre connaissance aucun engagements réciproques. Ce qui n'est pas recevable.

Plus encore, suite à nos questionnements et à notre insistance, la majorité municipale, qui a voté en faveur de ces 2 décisions à l'unanimité, nous indique qu'on fera payer le notaire et l'assurance pour indemniser la SARL BL loisirs ; Ceci ne pourra que conduire, là encore, à des contentieux longs, coûteux et à l'issue incertaine. La certitude est que tout ceci va entraîner des dépenses importantes pour la commune : indemnisation des gérants, futurs investissements à assurer par la commune et cela sans aucune garantie de plus-value par rapport au fonctionnement actuel. On peut d'ores et déjà s'attendre à un risque de pertes importantes pour la saison 2023, non seulement pour le camping mais aussi pour l'ensemble des commerces de Mens, des activités de services, des activités culturelles...

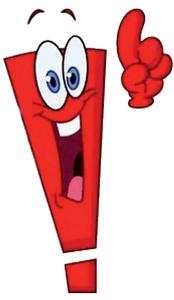
Enfin, nous réfutons les arguments mis en avant par la majorité municipale :

L'illégalité du bail commercial : le bail devait être revu mais, comme le démontre l'expérience de communes voisines, des solutions juridiques, préservant les intérêts des deux parties, existent sous réserve de les chercher et de le vouloir ;

La politique « écotouristique de la CDC du Trièves » : l'engagement dans l'écotourisme et l'accompagnement proposé par la CDC du Trièves est une démarche de progrès pour la transition écologique à destination de tous les opérateurs, en particulier ceux issus du privé. Cette démarche ne conduit en aucun cas à l'exclusion d'entrepreneurs investissant sur le territoire au profit d'une gestion communale de l'activité touristique.

Compte tenu des enjeux pour la SARL, pour l'économie du territoire, pour la commune nous avons demandé l'annulation de la décision du 20 septembre et la recherche de solutions pour la poursuite d'une gestion privée du camping et le maintien du bail commercial.

L'argent public n'a pas à se substituer à l'initiative privée quand elle existe. Il doit contribuer aux transitions sociales, environnementales, à l'aménagement de la commune. Cette décision va amputer gravement nos capacités d'investissement sur les prochaines années au détriment de la qualité de vie des mensois.



Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

ALORS JE VAIS EN PARLER

SERHIY ZHADAN – *d'après la trad. en anglais de John Hennessy et Ostap Kin*

Alors je vais en parler :
de l'œil vert d'un démon dans le ciel coloré.
Un œil qui épie en marge du sommeil d'un enfant.
L'œil d'un malade dont l'excitation remplace la peur.
Tout avait commencé avec de la musique,
avec des cicatrices laissées par les chansons
entendues lors des noces d'automne avec d'autres enfants de mon âge.
Les adultes qui jouaient de la musique.
L'âge adulte défini par cela — la capacité de jouer de la musique.
Comme si quelque note nouvelle, responsable du bonheur,
apparaissait dans la voix,
comme si ce talent était inné en l'homme :
être à la fois chasseur et chanteur.
La musique est le souffle caramel des femmes,
la chevelure au parfum de tabac d'hommes qui mélancoliques
se préparent au combat au couteau contre le démon
qui vient de gâcher la noce.
La musique en-deça du mur du cimetière.
Les fleurs qui poussent dans les poches des femmes,
Les écoliers qui jettent un œil furtif dans les chambres de la mort.
Les sentiers les plus battus mènent au cimetière et à l'eau.
Tu ne caches que les choses les plus précieuses dans le sol—
l'arme qui mûrit de colère,
les coeurs en porcelaine des parents qui sonneront
comme les chansons d'une chorale d'écoliers.
Je vais en parler—
des instruments à vent de l'angoisse,
de la cérémonie de noce aussi mémorable
que l'entrée à Jérusalem.
Régule le rythme brisé du psaume de la pluie
sur ton coeur.
Des hommes dansent comme ils éteignent
un feu de steppe avec leurs bottes.
Des femmes s'accrochent à leurs hommes dans la danse
comme si elles refusaient de les laisser partir en guerre.
Ukraine de l'est, fin du deuxième millénaire.
Le monde déborde de musique et de feu.
Dans l'obscurité, s'élèvent la voix de poissons volants et d'animaux chanteurs.
Depuis, presque tous ceux qui s'étaient mariés sont morts.
Depuis, les parents des gens de mon âge sont morts.
Depuis, la plupart des héros sont morts.
Le ciel se déploie, amer comme dans les romans de Gogol.
En écho, le chant des moissonneurs au travail
En écho, la musique de ceux dans les champs charrient des pierres.
En écho, sans arrêt.

SERHIY ZHADAN né le 23 août 1974, à Starobilsk, est l'un des piliers de la littérature ukrainienne post-soviétique. L'œuvre de Zhadan a fortement marqué les générations des lecteurs grandis dans les années 1990–2010 en lui assurant une exceptionnelle notoriété dans son pays, avant tout auprès des jeunes adultes.

NAISSANCES ;

Aline POIGNON née le 22 novembre 2022

DÉCÈS :

M. FARÇAT Gilbert décédé le 31 janvier 2023

Mme VITTE Chantal veuve VIDON décédée le 8 février 2023

Mme CERONI Françoise épouse MATHIEU décédée le 9 février 2023

M. ODDOLAYE Maurice décédé le 16 février 2023

Bienvenue chez vous !

C'est avec ces mots que nous accueille tout de go Béatrice Perdrix, praticienne de l'Éducation Populaire depuis 30 ans¹ (15 ans sur Mens), lorsqu'elle nous reçoit dans les locaux de Mixages dont elle est coordinatrice. Ainsi, découvrons-nous du même coup l'esprit du lieu et de son règlement intérieur. Cet Espace de Vie Social (EVS) est situé en lieu et place d'une ancienne maternité, d'une ancienne école maternelle, d'un ancien accueil de loisirs, et est désormais ouvert, depuis la création de la Communauté de communes² en 2012, à tou·te·s trièvois et trièvoises. Mixages s'est doté d'un outil précieux, « Le comité des concernés », pour aider à inscrire dans la vie locale sa nouvelle vocation : être un lieu de synergie entre un projet politique intercommunal, une équipe et une population, où accueillir l'expression des besoins ressentis par celle-ci (vie sociale et transition énergétique) et réfléchir ensemble à des solutions.



« La plus grande colocation du Trièves », avec ses 36 associations partenaires, mise sur la puissance du groupe et l'intelligence non monétaire pour développer un sens commun qui fasse société : « Qu'est-ce qui nous rassemble sur le territoire ? ».

Cette année, comme tous les 4 ans, le projet social demandé par la CAF, principal financeur, est à renouveler. Cette « carte de randonnée » renseigne sur « le chemin que l'on va faire au regard de celui que l'on a fait » et donne à voir l'adéquation entre un fonctionnement et les besoins du moment. Un groupe ressource composé de trièvois·e·s en assure la réalisation avec l'équipe.

Bienvenue à toutes nouvelles humaines ressources !

« On n'estime pas à la place des autres leurs besoins. » et leur expression est protégée par l'obligation de discrétion professionnelle. Béatrice et Francesca nous accueillent chaque jour, ainsi que le service *Enfance Jeunesse* du territoire Trièves. Alors n'hésitez pas !

SOAZIG BREYSSE

1. Dernier diplôme : DE de Développement Local des Territoires et des Réseaux en 2013
2. Communauté de Communes du Trièves

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Le 28 mars 2023 à 18h30

**UN TEMPS
D'ÉCHANGE**
avec les habitant·e·s
à chaque conseil
municipal

MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21
secretariat@mens.fr
<http://www.mairie-de-mens.fr>
Ouverture au public : du lundi au
vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER·ÈRE·S : 04 76 34 61 59

KINÉS :

Maison médicale : 04 76 34 62 30
P. Péchoux : 06 18 05 39 91
V. Bennet : 06 92 93 62 10

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

EHPAD : 04 76 34 80 00

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :
04 76 34 87 05

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT

FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE FÉVRIER : 15/03/23. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr